

# RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

## **Article 1**

Le Comité Départemental du Jeu d'Échecs de l'Essonne, en collaboration avec le club Gif-CC2-Échecs, organise le Championnat départemental de l'Essonne des jeunes 2019 le dimanche 10 novembre 2019 dans les catégories petits poussins à juniors.

Un tournoi mixte est organisé dans chacune des sept catégories d'âge : petits poussins, poussins, pupilles, benjamins, minimes, cadets, juniors. L'inscription est réservée aux jeunes des catégories petits poussins à juniors licenciés dans un club de l'Essonne.

Les tournois cadets et juniors pourront éventuellement être regroupés en un seul en cas d'effectifs insuffisants.

## **Article 2**

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. définies au 88<sup>e</sup> Congrès de Goynuk en octobre 2017 et entrées en application au 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Les appariements se font au Système Suisse intégral défini par les règles FIDE C.04 approuvées par le 83<sup>e</sup> Congrès d'Istanbul en septembre 2012 (forts-faibles, aucune protection de club ou de famille, pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre de la F.I.D.E.).

Seront appariés à la première ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

## **Article 3**

La cadence est de 20 minutes KO. L'article A.4 des règles du jeu s'applique.

## **Article 4**

Les horaires sont les suivants :

Vérification des licences : à partir de 9 h 00

Clôture des inscriptions : 9 h 30

Rondes : 10 h 00, 10 h 55, 11 h 50, 14 h 00, 14 h 55, 15 h 50, 16 h 45

Remise des prix : 18 h 00

## **Article 5**

Les droits d'inscription s'élèvent à 5 €, majorés à 8 € pour les inscriptions sur place.

## **Article 6**

Le premier garçon du classement général de chaque tournoi sera déclaré champion départemental de l'Essonne 2019 de la catégorie correspondante.

La première fille du classement général de chaque tournoi sera déclarée championne départementale de l'Essonne 2019 de la catégorie correspondante.

Les trois premiers garçons et les trois premières filles de chaque tournoi recevront une coupe, les autres des médailles.

## **Article 7**

Les joueurs ex-æquo seront départagés en utilisant le Buchholz tronqué, le Buchholz et la Performance, dans cet ordre.

## **Article 8**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec 20 minutes de retard est déclaré forfait.

Tout joueur forfait sans avoir prévenu l'arbitre sera considéré comme ayant abandonné le tournoi, sauf si son absence est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi.

Les forfaits et abandons de tournoi non justifiés seront automatiquement signalés au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la F.F.E.

## **Article 9**

Conformément aux décisions du Comité Directeur de la F.F.E. des 21 et 22 juin 2014, les téléphones mobiles et autres appareils de communication électronique sont tolérés dans la salle de jeu à condition d'être dans un sac fermé et complètement éteints. Tout son émis, sonnerie, alarme ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie. S'il est manifeste qu'un joueur a utilisé un tel appareil dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera.

**Article 10**

L'arbitrage est assuré par Thomas Lemoine (Arbitre International), arbitre principal, assisté de Nicolas Cruzet (Arbitre Fédéral Club).

**Arbitre 11**

La commission d'appel est constituée avant le début de la première ronde. Sa composition sera affichée dans la salle du tournoi et annexée au présent règlement.

**Article 12**

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

**Article 13**

Les règlements de la Fédération Française des Échecs et de la Ligue d'Île-de-France des Échecs relatifs aux qualifications pour le championnat de France des jeunes s'appliquent pour tout point ne relevant pas du présent règlement.

**Article 14**

Tous les participants s'engagent à respecter le présent règlement.

L'arbitre principal,

L'organisateur,